

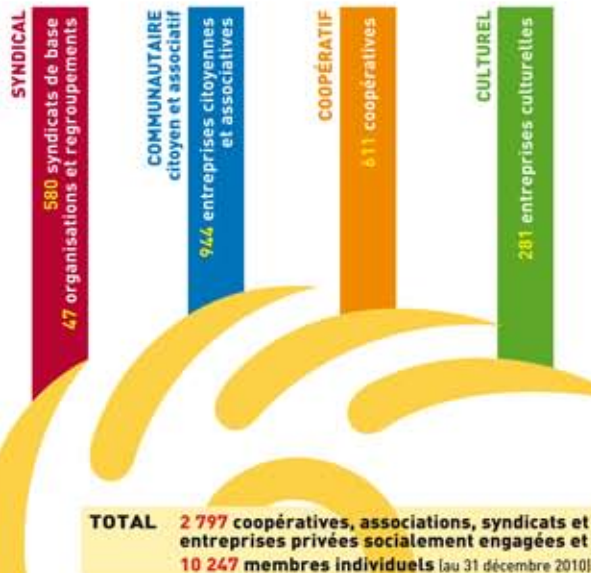
Dans le sens de la solidarité

En devenant membre de la Caisse d'économie solidaire Desjardins :

- vous renforcez votre action syndicale;
- vous faites un geste qui ajoute de la solidarité à l'action d'épargner, d'emprunter, de gérer des avoirs, de produire et de consommer;
- vous vous associez à un projet solidaire;
- vous agissez dans une perspective de développement durable.

Un carrefour unique

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est un carrefour où s'entraident de nombreuses organisations ainsi que plusieurs Québécoises et Québécois engagés dans l'action collective pour bâtir une société plus solidaire et plus démocratique. **Ce carrefour unique regroupe nos quatre grands réseaux.**



Une alliance naturelle

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est l'héritière d'une histoire plurielle bien ancrée dans l'action syndicale. Son projet est né à l'instigation de militantes et de militants de la CSN. Ce partenaire institutionnel financier de la CSN regroupe 627 organisations syndicales, dont 580 syndicats de base. La moitié des 15 membres de son conseil d'administration proviennent du milieu syndical.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins s'appuie sur des partenaires qui, tout comme elle, sont porteurs de stratégies de changement et de transformation sociale. Parmi eux, on retrouve les organisations d'intervention socio-économiques qui ont été mises sur pied à l'initiative de la CSN : Fondation, Bâtirente, Filaction, MCE Conseils, Neuvaction, etc.

Des services accessibles où que vous soyez

La Caisse d'économie solidaire accueille les demandes de toutes les régions du Québec.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Centres de services	Québec	1 877 647-1527
	Montréal	1 877 598-2122
	Lanaudière	1 866 753-7055

caisse.t92276@desjardins.com
www.caissesolidaire.coop

Des services en ligne 24 h sur 24, 7 jours sur 7
<https://accesd.affaires.desjardins.com>
1 800 Caisse (1 800 224-7737)



Imprimé par Imprime-Emploi, une entreprise d'insertion spécialisée, membre de la Caisse d'économie solidaire. Graphisme: Brunel Design © 2011

Mettez vos valeurs en action!

FAITES MILITER VOTRE ARGENT



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Une force financière au service des gens, des collectivités...

En 2010, la Caisse d'économie solidaire a vu son chiffre d'affaires dépasser 1,2 milliard de dollars. Un signe percutant de la vitalité d'un projet économique qui allie aux dimensions financières des finalités sociales et la protection environnementale.

... et des syndicats

C'est la Caisse qui regroupe le plus grand nombre de syndicats, soit 627. On se souviendra aussi que c'est la Caisse qui a fait pencher la balance lors de certains conflits de travail.

En 1989, elle a instauré un système de prélèvement des cotisations syndicales, au moment où le gouvernement libéral avait suspendu les retenues à la source en promulguant la loi 160.

En 2004, la Caisse a renfloué le fonds de grève du Syndicat des employé-es des magasins et des bureaux de la Société des alcools du Québec (SAQ).

En 2008-2009, elle a accordé des *prêts solidarité* au Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Holiday Inn Montréal-Longueuil et au Syndicat des agents de sécurité de la Société des casinos du Québec.



Gérald Larose
Président du conseil d'administration

Une offre adaptée à vos besoins

La Caisse d'économie solidaire Desjardins vous conseille dans votre volonté de gérer vos finances d'une manière à la fois judicieuse et socialement responsable. Vous avez accès à l'ensemble des produits et services financiers offerts sur le marché, à **une offre conçue spécialement pour les syndicats et au logiciel de gestion de trésorerie de la CSN.**

Une expertise de la finance solidaire et socialement responsable

Une équipe **compétente et engagée** vous accompagne dans vos opérations courantes, la gestion de vos avoirs et vos besoins de financement. Comptez sur son engagement, son expertise financière unique dans les projets collectifs et son goût pour l'innovation. **La distance n'a pas d'importance. Joignez-nous par téléphone, par Internet et par AccèsD Affaires au www.caissesolidaire.coop.**

Opérations courantes

Une équipe de soutien offre les produits et services complémentaires qui vous sont destinés :

- un logiciel de gestion de trésorerie (une valeur de 75 \$);
- une trousse gratuite de 200 chèques et 100 bordereaux de dépôt, un chéquier et un timbre d'endossement préencré (une valeur de 138 \$);
- une entente avec la caisse Desjardins de votre choix pour vos transactions intercaisses par guichet automatique ou au comptoir;
- une gratuité des frais d'opérations courantes et de gestion offerte aux nouveaux syndicats pour une période de six mois;
- une gratuité des frais d'ouverture de compte (une valeur de 25 \$);
- en cas de conflit de travail :
 - aucune pénalité sur le rachat d'épargne à terme (rachetable et non rachetable);
 - suspension des frais de service pour la durée du conflit.

Gestion des avoirs

Nos spécialistes vous conseillent dans une gestion de vos placements et de vos liquidités adaptée à vos objectifs.

Notre équipe met à votre disposition un éventail complet de valeurs mobilières, incluant des produits de placements socialement responsables et des produits financiers novateurs :

- le *Placement à rendement social*, pour soutenir l'économie sociale et solidaire : dépôt à terme garanti avec des taux variant selon la durée et le portefeuille total et rachetable sans pénalité en cas de conflit;
- l'*épargne solidaire*, pour soutenir les luttes syndicales, des projets d'entreprises collectives qui incluent notamment une préoccupation de maintien et de création d'emplois, et des projets communautaires : les détenteurs acceptent que les intérêts générés par l'*épargne solidaire* alimentent le *Fonds de soutien à l'action collective solidaire*;
- un lien avec Bâtirente pour faciliter la gestion de la trésorerie.

Financement

Nos spécialistes en financement vous accompagnent dans le montage financier nécessaire à la réalisation de vos projets syndicaux :

- prêt à terme et marge de crédit adaptés à la réalité de la vie syndicale;
- *prêt solidarité* provenant du *Fonds de soutien* pour les syndicats et leurs membres en grève ou en lock-out;
- démarche d'accompagnement et de transfert d'expertise;
- projet de coopérative destiné aux travailleuses et aux travailleurs.

La Caisse d'économie solidaire
Un choix qui s'impose

